



Prix de *Reconnaissance* en équité, diversité, inclusion et accessibilité

CALENDRIER

Lancement de l'appel
à candidatures :

4 février 2026

Date limite pour soumettre
une candidature :

**6 mars 2026
16 h**

UQAR

En partenariat avec
la Fondation de l'UQAR

À l'UQAR, les actions réalisées pour l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité ont pour objectif d'offrir un milieu de travail et d'études inspirant qui ne laisse personne de côté. L'UQAR est consciente qu'elle doit intervenir de façon systémique et itérative pour garantir l'égalité des chances des différents groupes qui composent la communauté universitaire. Bien que des progrès restent à accomplir, notre communauté se mobilise activement pour rendre l'Université plus équitable, diversifiée, inclusive et accessible.

Le Prix de reconnaissance en équité, diversité, inclusion et accessibilité qui sera décerné pour la sixième fois en 2026, vise à souligner la contribution exceptionnelle de membres de la communauté universitaire dans cette démarche.

Les initiatives de tous les domaines sont admissibles. Deux prix sont remis annuellement : un premier pour un membre ou une équipe de la communauté étudiante et un second pour le personnel de l'Université (personnel administratif et de soutien, professeures et professeurs, personnes chargées de cours). Chaque prix s'accompagne d'une bourse d'une valeur de 500 \$.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Accepter d'être mis-e en nomination ;
- Fournir des preuves de leur réalisation pour appuyer leur candidature ;
- Pour le prix étudiant, la ou les personnes retenues doivent être inscrites dans un programme diplômant de l'UQAR ;
- Pour le prix remis à un membre du personnel de l'Université, la ou les personnes retenues doivent occuper un emploi régulier à l'Université. Une personne dont les tâches et responsabilités couvrent le spectre de l'EDIA peut être mise en nomination, à condition que la réalisation présentée pour le prix démontre une implication qui déborde des tâches et des responsabilités rattachées à ses fonctions.

Les dossiers
de candidature doivent
être transmis
électroniquement,
dans un seul fichier (PDF)
à vrveri@uqar.ca

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Le prix vise à souligner l'engagement d'un membre étudiant ou d'une équipe étudiante, ou d'un membre du personnel dont la contribution a participé à la promotion des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité au sein de la communauté universitaire. Le prix vise à reconnaître les efforts consentis, l'impact de l'initiative sur le groupe visé et ses retombées pour la communauté universitaire. Cet engagement peut s'inscrire dans les champs d'intervention suivants, sans s'y limiter :

- Mise en place d'initiative(s) ponctuelle(s) ou permanente(s) qui participent au sentiment d'inclusion dans la communauté universitaire et dont l'impact est significatif ;
- Offre un service ou facilite l'accès et des occasions aux personnes étudiantes, aux professeur-es et/ou au personnel appartenant aux groupes désignés (les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les personnes de minorités visibles et les membres de la famille LGBTQ+) ;
- Promeut et démontre des comportements reflétant l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité en faisant preuve de leadership inclusif par la promotion de l'importance de l'EDIA ;
- Institutionnalise les processus systémiques qui minimisent et/ou éliminent les obstacles à l'EDIA ;
- Défend les politiques et/ou les pratiques pour rendre l'environnement d'apprentissage plus inclusif, équitable et accessible ;
- Développe des programmes innovants qui améliorent la capacité de l'Université à faciliter la pleine participation de la communauté universitaire ;
- Offre des activités de développement professionnel qui aident les personnes étudiantes et le personnel à comprendre leur propre culture et celle des autres ;
- Crée et/ou met en œuvre des programmes et des activités pour favoriser un environnement de campus inclusif.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une lettre indiquant que la personne candidate ou l'équipe proposée accepte d'être mise en nomination ;
- Un résumé (100 mots maximum) qui explique pourquoi la personne candidate ou l'équipe mérite ce prix et qui présente la ou les réalisations notables de la personne candidate ou de l'équipe. Ce résumé sera inclus dans la communication universitaire si la personne candidate ou l'équipe est sélectionnée pour le prix ;
- Énoncé d'appui (trois pages maximum) qui expose les réalisations et la contribution de la personne ou de l'équipe, de même que l'impact et les retombées de l'initiative. Pour les nominations d'équipe, décrivez brièvement la contribution spécifique de chaque membre de l'équipe.

UQAR

En partenariat avec
la Fondation de l'UQAR

COMITÉ DE SÉLECTION

Pour l'évaluation des dossiers de candidature, le comité est composé :

- De la présidente du Comité Institutionnel Équité Diversité Inclusion de l'UQAR ;
- D'une personne représentant la Fondation de l'UQAR ;
- D'une personne chargée de cours ou d'une professeure ou d'un professeur.